

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Petite Seine	Silos Nogent et port de l'Aube	Rivière	Beaulieu	20,500	20,860	Nogent-sur-Seine

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus au second semestre 2021.

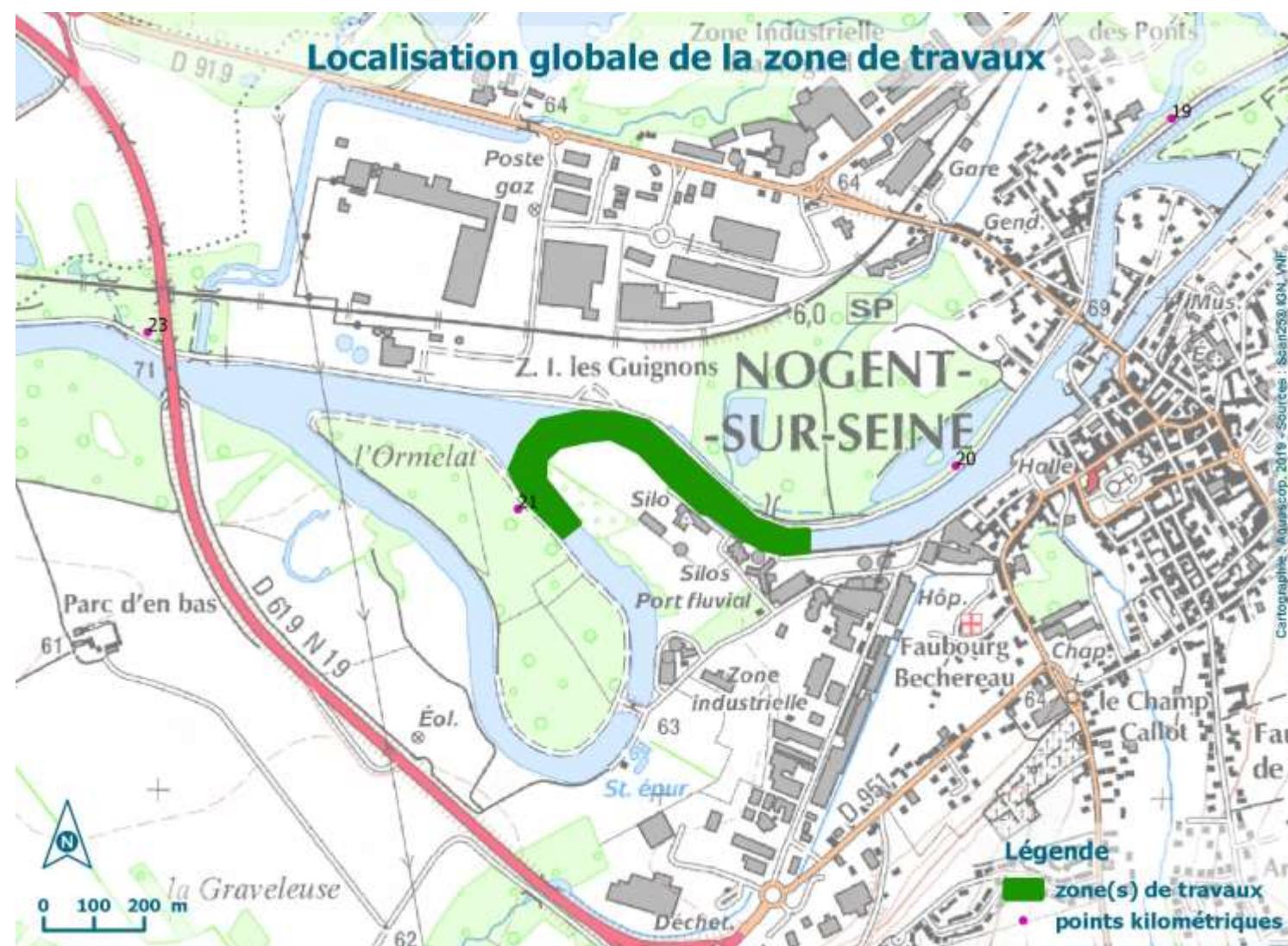
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
1057	2021-RPS-PK 20.440 21E057210-002	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 22/03/2021 .



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : ☒ X
PPRI inondation bassin aval de la Seine - PPRI en révision (depuis février 2018). Les cartes sont celles de l'ancien PPRI
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique : ☐
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : ☐

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR34	La Seine du confluent du Ru de Faverolles (exclu) au confluent de la Voulzie (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2027	Bon	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de suivi piscicole est située sur la Seine (03012100 - LA SEINE A COURCEROY 1), à environ 12 km en aval. Les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Elles révèlent un peuplement constitué des espèces suivantes :

- espèces principales : ablette, chevesne, gardon, barbeau, hotu et spirin ;
- espèces secondaires : goujon, vairon, perche commune et loche de rivière.

D'autre part, un sondage effectué à Nogent-sur-Seine par la FDAAPPMA de l'Aube (31/07/2013) indique une présence importante de perches communes, perches soleil, rotengles, ablettes, brochets, bouvières et gardons ; les autres espèces présentes sont la brème bordelière, l'anguille, le chevesne et le goujon. D'après les informations de la fédération de pêche, un enjeu halieutique important peut être associé à ce secteur du cours de la Seine, notamment concernant des espèces comme la perche commune et le sandre.

Type de berges :

Les berges sont constituées de terre.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté préfectoral relatif aux frayères du département de l'Aube (signé le 17/12/2012) indique la présence de frayères sur la Seine pour les espèces de la liste 2 (Brochet) depuis Crancey jusqu'à Courceroy.

Bien que la bouvière soit présente dans le secteur, il est cependant difficile de statuer quant aux possibilités de reproduction locale de cette espèce, celle-ci exigeant la présence de mollusques bivalves pour y déposer ses œufs.

D'après la fédération de pêche, les pêches électriques d'échantillonnage permettent d'affirmer la présence de zones de reproduction fonctionnelles pour certaines espèces à fort enjeu patrimonial (chabot, vairon, vandoise) même s'il est difficile de les localiser précisément. La fédération confirme également la présence certaine de très nombreuses frayères à sandre dans le lit mineur de la Seine dans la traversée de Nogent, ainsi que de frayères fonctionnelles à brochet dans les zones calmes et inondables de ce même secteur.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Silos Nogent et port de l'Aube	Écologie	ZPS (<i>Zone de protection spéciale</i>)	Non	210000617 - MILIEUX NATURELS ET SECONDAIRES DE LA VALLEE DE LA SEINE (BASSEE AUBOISE)
		ZNIEFF 2 (<i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i>)	Oui	
		ZNIEFF 1 (<i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i>)	Non	
		ZICO (<i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i>)	Non	
		SIC (<i>Site d'intérêt communautaire</i>)	Non	
		APB (<i>Arrêtés de protection de biotope</i>)	Non	
		Ramsar (<i>zone humide d'importance internationale</i>)	Non	
		RNCFS (<i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i>)	Non	
		CEN (<i>conservatoire d'espaces naturels</i>)	Non	
		CDL (<i>Conservatoire du Littoral</i>)	Non	
		PN (<i>Parc national</i>)	Non	
		PNR (<i>Parc naturel régional</i>)	Non	
		RNN (<i>réserve naturelle nationale</i>)	Non	
		RNR (<i>réserve naturelle régionale</i>)	Non	
		RB (<i>réserve de biosphère</i>)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	non	
		Site classé	non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Brochet, chabot et vandoise ont été recensés dans le secteur (GéolF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).
Les espèces suivantes sont également présentes dans le secteur : anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), la bouvière et loche de rivière.

Le brochet, l'anguille et de la bouvière ont été inventoriés dans le bras de l'Ormelat en 2013 (bras mort).

Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Silos Nogent et port de l'Aube	possible	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Une forte sensibilité environnementale peut être associée au site de dragage en raison de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, certaines d'entre elles étant susceptibles de se reproduire localement ou à proximité immédiate.

Le site est également inclut dans une ZNIEFF dont l'intérêt réside dans la présence d'une mosaïque de milieux remarquables, abritant une faune et une flore diversifiée et patrimoniale. De plus, les milieux aquatiques et humides constituent des milieux favorables aux oiseaux d'eau, hivernant ou migrateurs.

Cependant, seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins. D'autre part, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours).

La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

De même, afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à avril pour le brochet et le chabot, et mai-juin pour la bouvière, la vandoise, la loche de rivière (à partir de fin avril pour cette dernière).

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

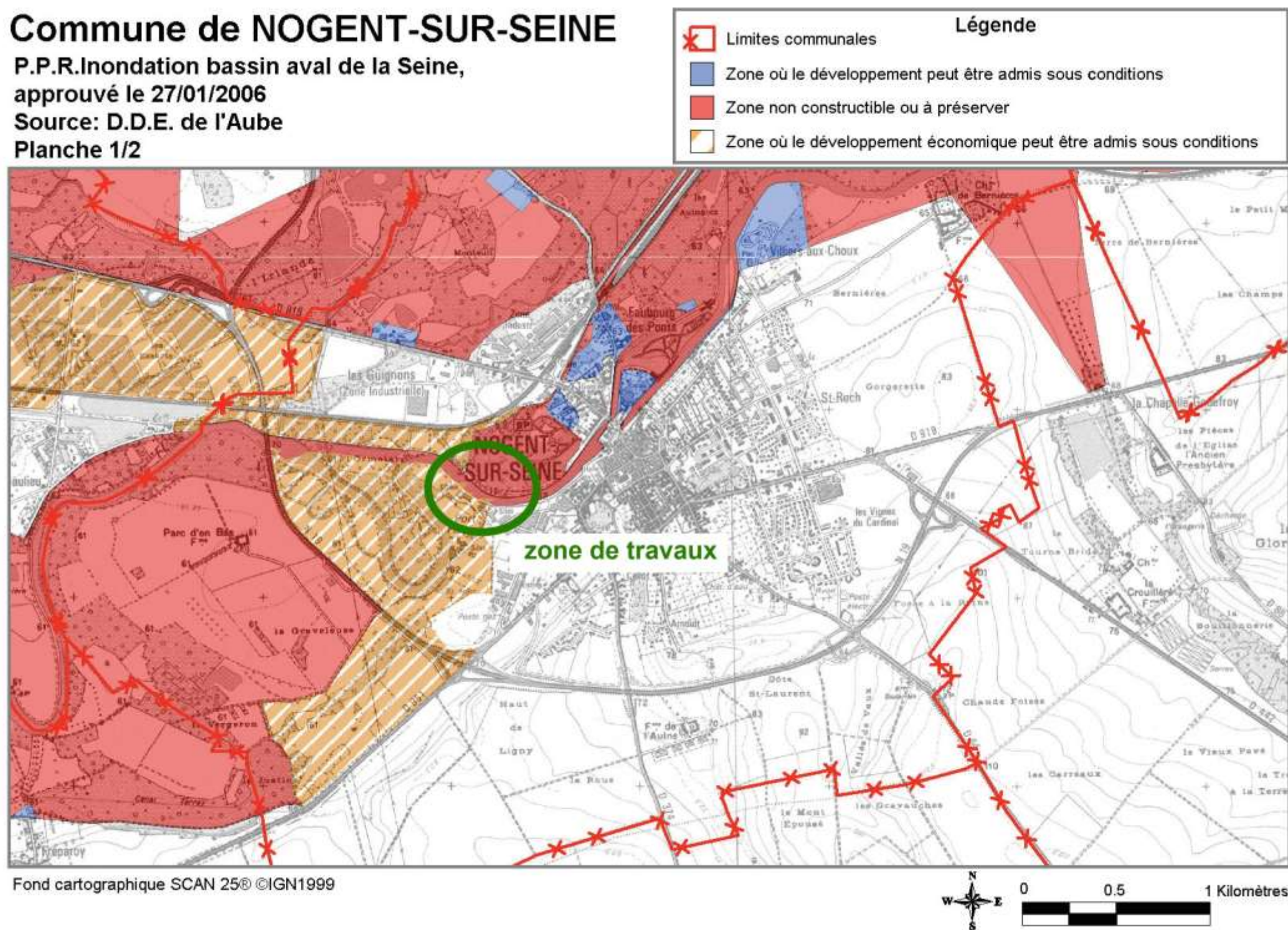
Risques identifiés

Commune de NOGENT-SUR-SEINE

**P.P.R.Inondation bassin aval de la Seine,
approuvé le 27/01/2006**

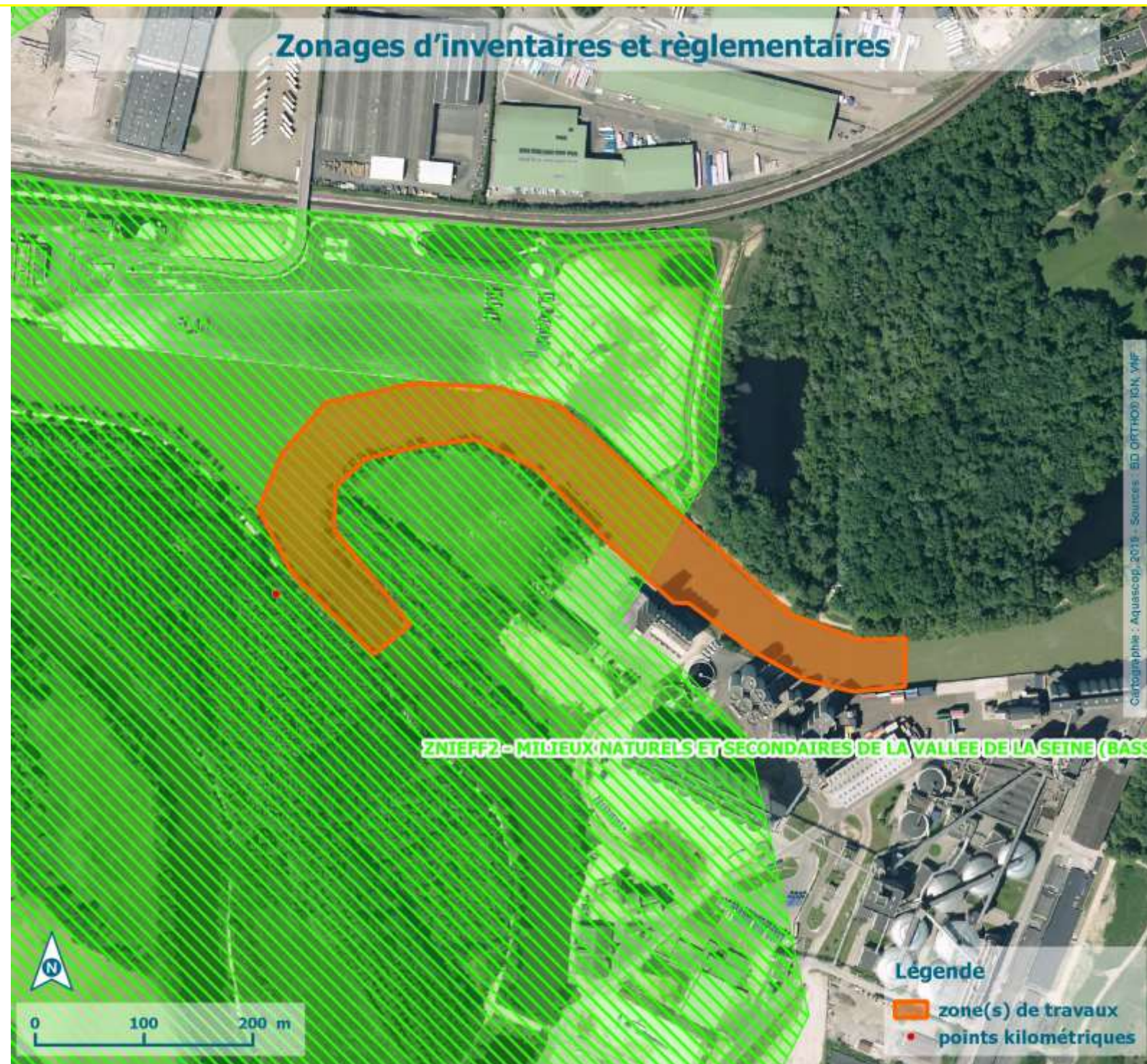
Source: D.D.E. de l'Aube

Planche 1/2



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion,
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin.

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Installation de transit
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m³)

1057

Localisation du site :

Installation de transit GL Concept de Marolles-sur-Seine. Installation déclarée selon la rubrique 2517-3 des ICPE (station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes) dont le récépissé a été émis par le préfet de Seine-et-Marne le 6 août 2015.

En fonction des caractéristiques des sédiments dragués, les sédiments seront valorisés dans des filières BTP.